

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2007-058 DU 08 FEVRIER 2007

Chargeant Monsieur Emmanuel TIANDO, Ministre du Travail et de la Fonction Publique de l'intérim de Monsieur Jocelyn DEGBEY, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau pour compter du 06 février 2007.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- VU** La Loi N°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU** La Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- VU** Le Décret N°2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement, le décret N°2006-622 du 29 novembre 2006 et le décret N°2007-002 du 08 janvier 2007 qui l'ont modifié ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Pour compter du **06 février 2007, Monsieur Emmanuel TIANDO, Ministre du Travail et de la Fonction Publique** est chargé de l'intérim de Monsieur Jocelyn DEGBEY, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, absent du territoire national.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 08 février 2007

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement.

Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 4 – AN 4 – CS 2 – CC 2 – HCJ 01 – CES 2 – HAAC 2 – MMEE 4 – SGG 2 – AUTRES MINISTRES 22 – DEPARTEMENTS 6 – JORB 1